



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/47/1
11 août 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Quarante-septième session
Genève, 9 octobre 2000
Point 1 b) de l'ordre du jour provisoire

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION
DES TRAVAUX DE LA SESSION**

**Ordre du jour provisoire annoté de la quarante-septième session
du Conseil du commerce et du développement**

Note du secrétariat de la CNUCED

On trouvera ci-après (sect. I) l'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement. Les annotations du secrétariat (sect. II) donnent des renseignements essentiels sur chaque point, ainsi qu'une brève description des documents correspondants.

Une liste récapitulative des documents se rapportant aux différents points de l'ordre du jour sera publiée au début de la session.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Questions de procédure :
 - a) Élection du Bureau
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session
 - c) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs
 - d) Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil
2. Débat de haut niveau : l'intégration régionale et l'économie mondiale
3. Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement : crise et redressement sur les marchés émergents
4. Progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés :
 - a) Problèmes liés au financement de la croissance et du développement dans les pays les moins avancés
 - b) État des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
5. Contribution de la CNUCED à l'application du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : flux financiers et croissance en Afrique
6. Coopération technique :
 - a) Examen des activités de coopération technique de la CNUCED
 - b) Examen d'autres rapports : rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien
7. Autres questions relatives au commerce et au développement :
 - Développement progressif du droit commercial international : trente-troisième rapport annuel de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
8. Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :
 - a) Examen du calendrier des réunions
 - b) Incidences administratives et financières des décisions du Conseil
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport

On trouvera dans le tableau de l'annexe II un calendrier général des séances pour toute la durée de la session (deux semaines), étant entendu qu'il pourra être modifié selon que de besoin.

c) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs

L'article 17.2 du règlement intérieur dispose que : "Le Bureau du Conseil examine les pouvoirs et fait rapport au Conseil".

Documentation présentée pendant la session

d) Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil

Un projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil sera présenté par le secrétariat. Le Conseil pourrait le renvoyer aux Conseil avec le Bureau et les coordonnateurs, pour examen.

Documentation présentée pendant la session

Point 2 Débat de haut niveau : l'intégration régionale et l'économie mondiale

Le débat de haut niveau du Conseil du commerce et du développement a cette année pour thème l'intégration régionale et l'économie mondiale. La consolidation et l'intensification des processus d'intégration régionale au sein de l'économie mondiale impose d'étudier en quoi ces processus contribuent à promouvoir le développement, notamment en faveur des pauvres. Les participants devront examiner les divers aspects de l'intégration r sur les courants financiers, l'investissement et le développement des entreprises et leur contribution à la libéralisation et à l'expansion des échanges aux niveaux régional et international. Ils devront également tirer des enseignements des nombreux processus d'intégration régionale en cours, concernant notamment leur compatibilité avec les disciplines du système commercial multilatéral. Ils débattront par ailleurs des politiques et des mesures d'appui technique pouvant être mobilisées au niveau régional ou multilatéral pour exploiter les possibilités existantes d'intégration régionale.

Documentation

Un document thématique sera distribué par le secrétariat.

Point 3 Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement : crise et redressement sur les marchés émergents

La vulnérabilité des marchés émergents aux perturbations de leur système financier est devenue une caractéristique de l'économie mondiale. La crise financière et l'effondrement consécutif de la production en Asie de l'Est ont néanmoins provoqué la surprise générale en se produisant dans des pays qui affichaient de bons résultats et étaient bien intégrés à l'économie mondiale. De même, la rapidité de la reprise dans cette région a surpris de nombreux observateurs et les opinions divergent déjà considérablement quant à la nature et à l'orientation de cette reprise. L'examen du point 3 permettra d'étudier le processus de redressement en Asie de l'Est en vue de mieux comprendre les causes et la nature des crises financières, leurs incidences économiques et sociales et leurs conséquences à long terme pour la croissance et le développement. Un objectif essentiel de ces travaux sera de tirer des enseignements sur les politiques à mettre en œuvre pour mieux gérer de telles crises.

Le Conseil sera saisi du rapport du Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale, établi conformément à la résolution 54/235 de l'Assemblée générale. Ce rapport fera le point sur l'état d'avancement des préparatifs aux niveaux national, régional et mondial. Le Conseil sera également saisi du rapport de la première réunion du rnemental de la Conférence (24-28 juillet 2000).

Documentation

UNCTAD/LDC/2000	<i>Les pays les moins avancés - Rapport 2000</i>
A/55/222	État des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés : Rapport du Secrétaire général de l'ONU
A/CONF.191/2	Rapport de la première session du Comité préparatoire intergouvernemental de la Conférence

Point 5 Contribution de la CNUCED à l'application du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : flux financiers et croissance en Afrique

Pour l'examen de ce point, le secrétariat de la CNUCED a établi une étude sur les flux financiers et la croissance en Afrique. Celle-ci montre que ces flux sont insuffisants et volatils, et que la région souffre de l'instabilité des termes de l'échange et connaît de fréquentes catastrophes naturelles. La croissance reste trop irrégulière et trop lente pour permettre une hausse à la fois du niveau de vie et de l'épargne intérieure. Étant donné que les entrées de capitaux privés, notamment les investissements étrangers directs, loin d'alimenter

la croissance, sont en retard sur celle-ci, les pays doivent inévitablement avoir recours au financement public pour combler le déficit de ressources. Pour briser ce cercle vicieux, il faudrait notamment un apport soutenu de ressources extérieures suffisantes pour donner à la région l'impulsion nécessaire pour accélérer la croissance et la maintenir à des niveaux plus élevés que par le passé. Cela permettrait de rompre la dépendance vis de deux manières. Premièrement, une hausse rapide du revenu permettrait à l'épargne intérieure d'augmenter plus rapidement que la production, ce qui accroîtrait le volume total des ressources disponibles pour l'investissement. Deuxièmement, une croissance soutenue attirerait les capitaux privés, qui pourraient prendre le relais du financement public. En revanche, si le volume minimal de ressources nécessaires pour lancer et entretenir un tel processus n'est pas assuré, la dépendance à l'égard de l'aide extérieure risque fort de perdurer. L'étude traite également des mesures à mettre en œuvre pour que l'aide se transforme effectivement en investissements et en croissance, eu égard aux erreurs commises avant et après l'application de mesures d'ajustement.

Documentation

TD/B/47/4

Flux financiers et croissance en Afrique :
Rapport du secrétariat de la CNUCED

Point 6 Coopération technique :

a) Examen des activités de coopération technique de la CNUCED

Le Conseil examinera les activités exécutées en 1999 ainsi que l'évolution de la coopération technique de la CNUCED, notamment les activités nouvelles entreprises ou prévues à la suite de la dixième session de la Conférence et en application du Plan d'action adopté (TD/386). À cet égard, il étudiera des propositions relatives à la mise en œuvre des aspects du Plan d'action qui concernent la coopération technique. Il examinera également les questions suivantes : mesures permettant de véritablement mettre à profit les liens entre l'analyse des politiques, les délibérations des organes intergouvernementaux et les activités opérationnelles; planification et exécution des activités de coopération technique en fonction des ressources financières et des contributions disponibles et, dans cette optique, plan indicatif annuel des programmes de coopération technique; coopération avec d'autres organisations et contribution de la CNUCED aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement et à l'élaboration des évaluations communes de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans les pays visés par les programmes; évolution de la mobilisation des ressources. Pour l'examen de ce point, le Conseil s'appuiera sur les travaux du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme qui, à sa trente (11-13 septembre 2000), procédera notamment à un examen des activités de coopération technique exécutées en 1999, programme par programme.

Le rapport du secrétariat au Conseil traitera des questions susmentionnées; il présentera également les résultats de l'évaluation du programme EMPRETEC, ainsi que la suite donnée à l'évaluation du programme relatif aux pôles commerciaux et à l'évaluation du programme sur le droit et la politique de la concurrence, outre des informations sur le cadre logique et son application aux projets d'assistance technique. Le Conseil sera par ailleurs saisi d'un document sur les résultats de la trente-sixième session du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, qui sera complété par un compte rendu oral du Président du Groupe de travail.

Documentation

TD/B/47/2 - TD/B/WP/125	Examen des activités de coopération technique
TD/B/47/2/Add.1 - TD/B/WP/125/Add.1	Annexe I - Examen des activités exécutées en 1999 (en anglais seulement)
TD/B/47/2/Add.2 - TD/B/WP/125/Add.2	Tableaux statistiques (en anglais seulement)
TD/B/47/8 - TD/B/WP/132	Plan indicatif des programmes de coopération technique de la CNUCED pour 2001

b) Examen d'autres rapports : rapports sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Conformément au plan à moyen terme de l'ONU pour la période 1998-2001 et au paragraphe 167 du Plan d'action de Bangkok (TD/B/386), la CNUCED a entrepris d'intensifier les travaux qu'elle mène en vertu de son mandat pour aider le peuple palestinien à se doter des capacités requises pour assurer efficacement l'élaboration de la politique générale et la gestion dans le domaine du commerce international, de l'investissement et des services connexes. Le secrétariat soumet au Conseil du commerce et du développement des rapports annuels sur son programme d'assistance technique dans ce domaine (le plus récent étant celui de 1999, publié sous la cote TD/B/46/5). Lorsque nécessaire, il y présente des mises à jour des chiffres économiques et commerciaux palestiniens ainsi que des synthèses des résultats de ses activités de recherche et d'analyse dans ce domaine.

Le rapport pour l'exercice biennal 2000-2001, présenté au Conseil à sa quarante-septième session, se limite à un examen de l'état d'avancement des projets d'assistance technique en cours ou menés à bien par le secrétariat depuis la mi-1999, ainsi que des propositions d'activités de coopération technique en attente d'exécution faute de financement. Il contient une brève mise à jour sur la contribution du secrétariat à la coordination interinstitutions dans ce domaine et sur les nouveaux arrangements en matière de ressources et d'organisation se rapportant au

En prenant note de ce rapport, le Conseil pourrait souligner la nécessité de continuer de mobiliser des ressources extrabudgétaires pour les projets prioritaires d'assistance au peuple palestinien proposés par le secrétariat et approuvés par l'Autorité palestinienne. En application de la résolution 47/445 de l'Assemblée générale, il pourrait aussi décider d'annexer à son propre rapport à l'Assemblée générale un résumé des discussions sur la question.

Documentation

TD/B/47/5 Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien

Point 7 Autres questions relatives au commerce et au développement :

- Développement progressif du droit commercial international : trente rapport annuel de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international a tenu sa trente-troisième session du 12 juin au 7 juillet 2000, à New York. Conformément à la 2205 (XXI) de l'Assemblée générale, le Conseil sera saisi du rapport de cette session.

TD/B/47/7 Note du secrétariat de la CNUCED

Point 8 Questions institutionnelles, questions d'organisation, questions administratives et questions connexes :

- a) Examen du calendrier des réunions

Le Conseil sera saisi du calendrier des réunions pour le reste de l'année 2000 et d'un calendrier indicatif pour 2001.

Documentation

TD/B/47/CRP.1 Examen du calendrier des réunions

- b) Incidences administratives et financières des décisions du Conseil

Le Conseil sera informé pendant la session des incidences administratives et financières de toutes les propositions dont il pourrait être saisi.

Documentation présentée pendant la session, si nécessaire

Point 9 Questions diverses

Point 10 Adoption du rapport

Conformément à la décision 259 (XXV) du Conseil, deux versions du rapport seront établies : a) le rapport du Conseil à l'Assemblée générale, contenant les résolutions et décisions du Conseil et tout autre texte qu'il décidera de communiquer à l'Assemblée; b) le compte rendu intégral des travaux de la session, qui fera partie des "Documents officiels" du Conseil.

* * *

- 1 a) Élection du Bureau
- 1 b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session
- 1 c) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs
- 1 d) Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil
2. Débat de haut niveau : l'intégration régionale et l'économie mondiale
3. Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement : crise et redressement sur les marchés émergents
- 6 a) Examen des activités de coopération technique de la CNUCED
- 6 b) Examen d'autres rapports : rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien
7. Développement progressif du droit commercial international : trente-troisième rapport annuel de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
- 8 a) Examen du calendrier des réunions
- 8 b) Incidences administratives et financières des décisions du Conseil
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport

Comité de session I

4. Progrès de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés :
 - a) Problèmes liés au financement de la croissance et du développement dans les pays les moins avancés
 - b) État des préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Comité de session II

5. Contribution de la CNUCED à l'application du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 : flux financiers et croissance en Afrique

Annexe II

**CALENDRIER INDICATIF DES SÉANCES
(9-20 octobre 2000)**

Première semaine	Lundi 9 octobre	Mardi 10 octobre	Mercredi 11 octobre	Jeudi 12 octobre	Vendredi 13 octobre
10 heures	PLÉNIÈRE [Point 1 a) et b)] Déclaration du Secrétaire général de la CNUCED	PLÉNIÈRE (Point 3)	PLÉNIÈRE [Point 6 a) et b)]	Comité de session II (Point 5)	Comité de session II (Point 5)
15 heures	PLÉNIÈRE (Point 3)	PLÉNIÈRE (Point 3)	BUREAU	Comité de session II (Point 5)	Comité de session II (Point 5)

Seconde semaine	Lundi 16 octobre	Mardi 17 octobre	Mercredi 18 octobre	Jeudi 19 octobre	Vendredi 20 octobre
10 heures	DÉBAT DE HAUT NIVEAU	<i>Comité de session I (Point 4)</i>	<i>Comité de session I (Point 4)</i>	<i>Comité de session I (Point 4)</i>	PLÉNIÈRE [Point 1 c) et d)] (point 7)
15 heures	DÉBAT DE HAUT NIVEAU	<i>Comité de session I (Point 4)</i>	Comité de session II (Point 5) (clôture et adoption)	<i>Comité de session I (Point 4)</i> <i>(clôture et adoption)</i>	PLÉNIÈRE Adoption des rapports du Comité de session I et du Comité de session II (Points 8, 9 et 10)
